PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

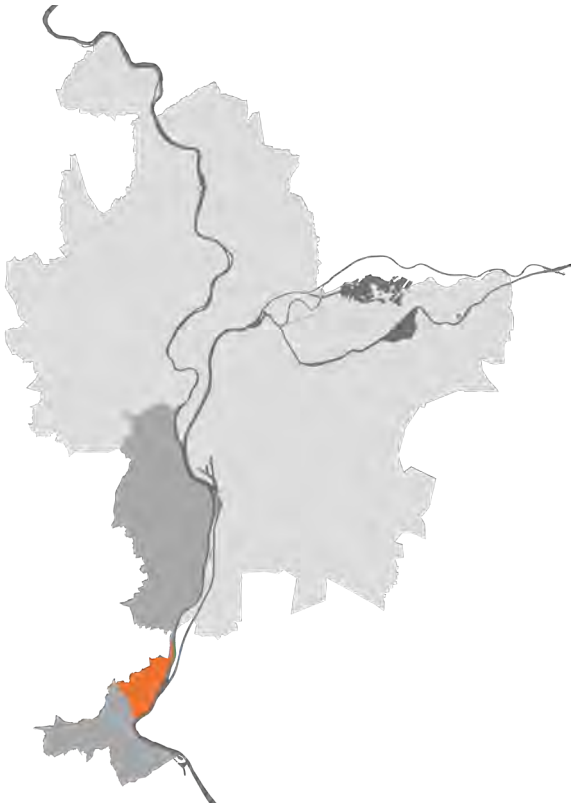
DECLINAISON COMMUNE

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

GRIGNY

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

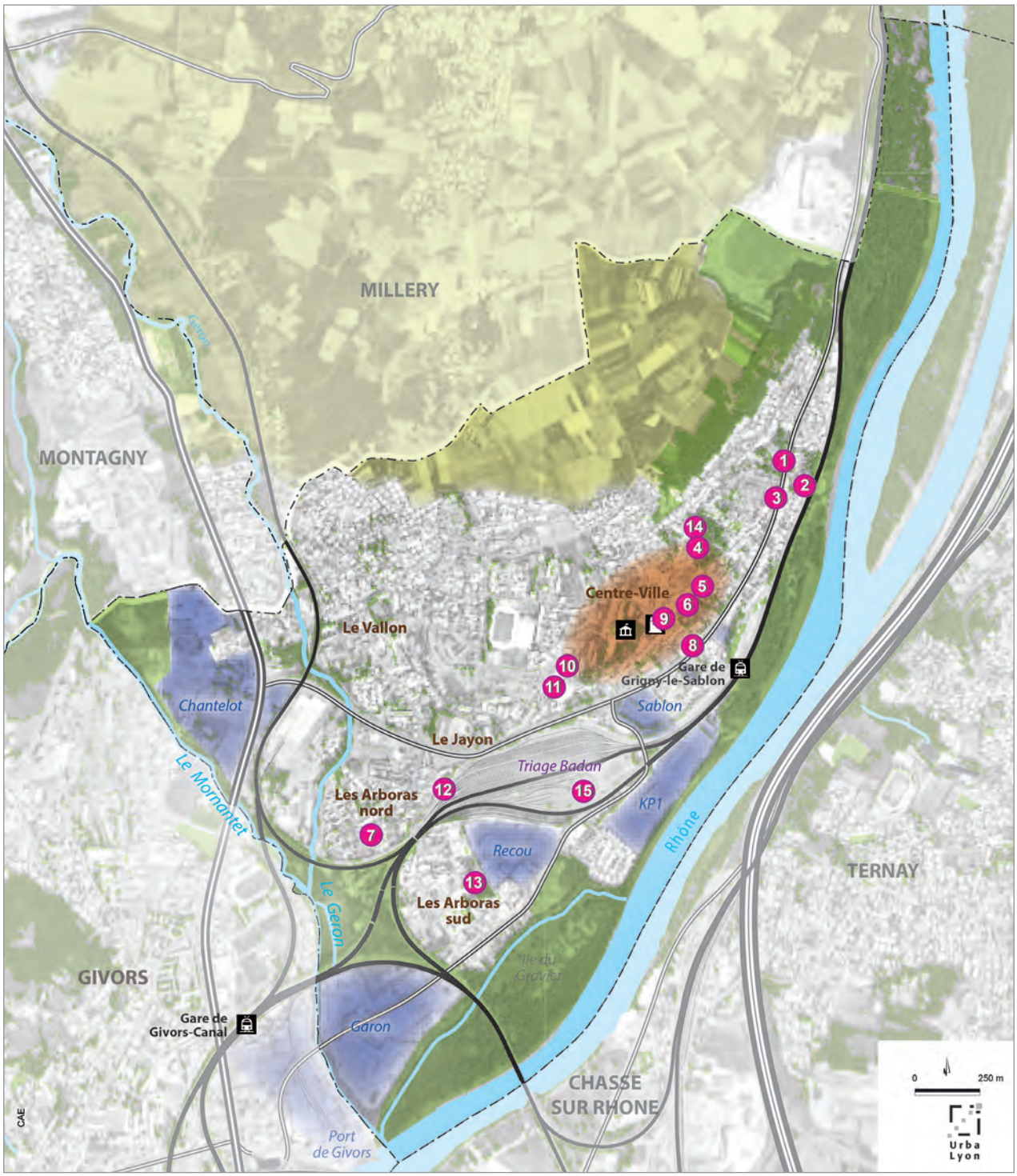
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial

34, rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Centre de Loisirs Auguste Veyret

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété est située dans la partie nord de la commune. Elle fait écho à une propriété de l'autre côté de la RD315. Le paysage de la voie est ainsi marqué par des murs structurants et des boisements qui participent à la qualité de l'espace public.

- Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1808. La propriété se composait de deux constructions : le bâtiment en front de rue était à l'origine accompagné d'un autre bâtiment plus au nord, implanté au milieu de la parcelle.

- Le bâtiment historique est implanté en front de rue, parallèlement à la rue. Il se développe sur trois niveaux surélevés. Il possède une architecture soignée et se remarque d'ailleurs dans le paysage par le traitement de la façade en bichromie, soulignant certaines pièces de modénature : chaînages d'angle soulignés par des chapiteaux doriques, bandeaux filants, décors verticaux harpés, encadrements de baies et clés… Le soubassement est traité par un appareillage de pierre, assurant ainsi une continuité avec le mur d'enceinte. La maison est coiffée d'une toiture à deux pans et demi-croupe, couverte de tuiles. La croupe est soutenue par des consoles en bois. Le bâtiment est aujourd'hui prolongé à l'ouest par des extensions.

- La maison bourgeoise se situait au sein d'un vaste parc présentant des masses boisées de qualité dont un alignement de platanes. Le jardin devait être pour partie structuré ; en témoignent les massifs de buis et d'ifs laissant deviner une ancienne composition, probablement ponctuelle. D'autres témoignages se développent en fond de jardin, à proximité d'une ancienne porte, notamment une margelle enherbée ainsi qu'un ancien bassin. Le parc a été aménagé pour les besoins de la fonction actuelle (accueil du public) avec l'équipement d'un terrain de tennis, de jeux pour enfants, d'une table de ping-pong et de tables de pique-nique.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte de pierre, percé d'un portail à piles de pierre de taille moulurée coiffées de chapiteaux ouvragés. Les vantaux sont en ferronnerie ouvragée et flanqués de bouteroues.

- Une maison individuelle s'est implantée sur la pointe nord de la propriété.

- La propriété contribue à la qualité de l'entrée nord de la ville. La maison, par son architecture et son implantation, constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment en front de rue (sans extension), la partie nord du mur d'enceinte et le portail



2 Elément Bâti Patrimonial
13, rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Les Eaux Vives

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété est située dans la partie nord de la commune. Elle fait écho à une propriété de l'autre côté de la RD315. Le paysage de la voie est ainsi marqué par des murs structurants et des boisements qui participent à la qualité de l'espace public.

- Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1808.

- La propriété se compose de plusieurs constructions :

  - Le bâtiment principal, implanté en fond de parcelle, aujourd'hui situé en bordure de chemin de fer. Il s'agit d'un long volume, parallèle à la voie ferrée, prolongé par des ailes latérales perpendiculaires, formant ainsi une cour ponctuée de quatre boisements. Un bassin orne le centre de la cour. La façade principale se développe sur trois niveaux et une dizaine de travées en façade arrière, au rythme irrégulier. Le bâtiment est de facture modeste, avec tout de même un certain soin apporté à l'architecture : entablement, balcon en ferronnerie ouvragée ; lambrequin de toiture… La maison n'est pas visible depuis la RD315.
  - Ce volume se prolonge au sud de plusieurs bâtiments, anciennes dépendances et annexes. Côté rue Adrien Dutartre, une porte est surmontée d'un arc en pierre portant l'inscription « 1715 ».
  - Le long de la RD315, d'autres bâtiments, anciennes dépendances, composent la propriété. Celles les plus au sud ont été remaniées. Celle au nord, non enduite, révèle un appareillage grossier constitué de pierre et galets ainsi que des encadrements en brique en surépaisseur.
  - Une tour ronde coiffée d'une toiture en tuiles vernissées polychromes se situe au nord du bâtiment principal. Il s'agit vraisemblablement de l'ancien pigeonnier. En réalité, cette tour appartenait à une autre propriété, située au nord de celle décrite ici. Au début des années 1990, la maison bourgeoise a été démolie et le parc loti au profit de la construction du lotissement de l'allée de la Clairière.

- Le parc a subi plusieurs transformations, notamment l'aménagement d'un espace de stationnement ainsi que son lotissement dans la partie nord-ouest par des constructions de faible hauteur. On observe encore une masse boisée conséquente au nord du bâtiment principal avec notamment la présence d'une allée plantée.

- Le parc était circonscrit par un mur d'enceinte, percé d'un portail remarquable, flanquant les dépendances au nord, le long de la RD. Il se compose d'un fronton en pierre de taille à arc en anse de panier, joints creux et voussure.

- La propriété contribue à la qualité de l'entrée nord de la ville et constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment principal en U, les dépendances au nord de la RD315, le portail attenant et la tour ronde.



3 Elément Bâti Patrimonial

40, rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Les Cazardes

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, qui s'inscrit dans un réseau plus large de propriétés implantées au nord de la commune, a subi de nombreux changements. Aujourd'hui, seule la maison bourgeoise et un bout du mur d'enceinte témoignent d'une ancienne grande propriété. Le parc a été loti dans les années 1970 au profit de la construction d'un lotissement de maisons jumelées. A l'origine, le terrain de la propriété s'étendait jusqu'au chemin des Cazardes.

- La maison bourgeoise s'implante en biais par rapport à la voie et en léger recul d'alignement.

- Elle possède un volume carré imposant, composé de cinq travées verticales en façade principale et quatre travées en façade latérale. Elle se développe sur trois niveaux sur soubassement, le dernier étant un niveau de comble de moindre hauteur. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à quatre pans et couverture en tuiles.

- La maison est de facture soignée avec un soin particulier apporté à la modénature, suivant un ordonnancement classique, composé de corniche, chainage d'angle, bandeau filant, entablement, baies à fronton triangulaire ou arc en plein cintre posés sur triglyphes…

- Des adjonctions ont été faites sur les façades latérales, au niveau du premier niveau.

- La maison possède une forte présence dans le paysage urbain, notamment depuis la rue Adrien Dutartre, légèrement en contrebas, ce qui la met en valeur.

- Les bâtiments situés au n°44 de la rue Pierre Semard sont les anciennes dépendances de cette propriété. Ils fermaient la propriété au sud, étant prolongés au nord et à l'ouest par d'autres dépendances.

- La propriété est close en partie par le mur historique en pierre et galets du Rhône, percé d'un portail à jambages de pierre de taille et couvert d'une génoise.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison (sans les adjonctions ultérieures)



4 Elément Bâti Patrimonial
38 rue Jean Sellier

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Parc du Manoir

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété se situe au cœur du centre-ville de Grigny, à l'est du noyau historique. Elle fait face à une autre grande-propriété dont la lecture du parc a été fortement réduite après la création de l'avenue de la Colombe et du lotissement au nord de la maison bourgeoise.

- Cette grande-propriété constitue quasiment un ilot, entre les rues Jean Sellier et Pierre Semard, dont le cœur est occupé par un remarquable parc paysager. Construite au XIXe siècle, elle était autrefois appelée les petites Cazardes. Elle appartenait à un riche homme d'affaires ayant fait fortune en Egypte (la statue à l'entrée, empruntant le style à l'art égyptien, témoigne de l'intérêt du propriétaire). Au XXe siècle, le lieu sert de restaurant avant que la ville de Grigny en fasse l'acquisition en 1979. Aujourd'hui le bâtiment principal accueille un restaurant en rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

- La propriété se compose de plusieurs bâtiments :

- Une maison de maître située rue J. Sellier, à l'alignement et parallèlement à la voie. Elle se compose d'un bâtiment tripartite, dont les différents de corps de logis se différencient par le système de toitures, toutes percées de lucarnes :
  - Un corps de bâtiment de base carrée au nord, implanté en retrait d'alignement, avec une toiture pyramidale,
  - Un volume principal rectangulaire qui se développe sur trois niveaux, couvert d'une toiture à deux pans,
  - Et un volume avec un niveau supplémentaire surmonté d'une toiture en pavillon.

Le bâtiment possède une architecture simple mais soignée, avec un décor de chaînage d'angle sur rue notamment. Une dépendance se situe dans le prolongement sud. De plain-pied, orientée côté jardin, elle est couverte de tuiles vernissées et comporte une tourelle hexagonale dans l'angle sud-est. Au nord, le bâtiment est prolongé par un mur en pierre

- Des dépendances sont situées à l'alignement de la rue Pierre Sémard, parallèlement à la voie. Elles possèdent une qualité architecturale remarquable, atypique dans l'agglomération lyonnaise, avec une architecture régionaliste. Le bâtiment se compose d'une adjonction de nombreux volumes avec des jeux de toitures (en poivrière, à long pans, à demi-croupe…). Le bâtiment d'accueil, avec sa loge de gardien, donne accès au parc par un portail avec un arc en pierre de taille. Le portail est surmonté d'une façade à colombages et remplissage de briques soutenue par corbeaux de bois mouluré. On peut également noter la présence d'une tour ronde faisant signal dans le paysage urbain.
- D'autres dépendances de qualité composent également le parc, au sud, le pigeonnier plutôt de type fabrique (petit volume avec une toiture à croupe couverte de tuiles plates carrées) ou encore les anciennes écuries (bâtiment avec un long débord de toiture, bardage bois, encadrement des baies, lucarnes à forte pente, toiture à tuiles plates en queue de castor…).

- Le parc paysager, à l'anglaise, possède une qualité remarquable, avec ses aménagements dédiés à la promenade et la contemplation : pièce d'eau, pont, rocaille, belvédère, escaliers…

- Cette propriété participe activement à l'identité et la qualité de la commune. Elle s'inscrit dans un réseau plus large de grandes-propriétés qui jalonnent la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître rue J. Sellier, les dépendances rue Pierre Sémard, le mur d'enceinte au nord de la maison sur J. Sellier, les dépendances dans le parc dont le pigeonnier et les écuries.



5 Elément Bâti Patrimonial

81, rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti, aux allures de château fortifié, est implanté en front de rue, perpendiculairement à la voie. Son architecture et sa situation lui confèrent une position remarquable dans le paysage urbain, constituant ainsi un repère.

- L'ensemble s'organise selon un plan en U, autour d'une cour minérale fermée sur rue par un mur d'enceinte percé d'un portail à arc en anse de panier.

- Les différents volumes sont assez imposants par leurs dimensions et plutôt monolithiques, percés de petites ouvertures aux étages, lesquelles sont plus larges en rez-de-chaussée.

- L'ensemble bâti au XIXe sur une structure plus ancienne possède une architecture néo-médiévale. Il emprunte les codes de l'architecture médiévale et les caractéristiques de l'ouvrage défensif du Moyen-âge tout en n'ayant aucune fonction défensive puisqu'il utilise les systèmes constructifs du XIXe siècle : l'ensemble sur rue est surmonté de parapets crénelés, les angles sont flanqués de tour (semi-intégrée ou en encorbellement) à pseudo-mâchicoulis, les murs percés de meurtrières… L'architecture est ainsi assez atypique et doublé d'une modénature accentuée pour les encadrements de baies, avec des moulurations très travaillées. Au centre de l'ensemble bâti, le fond de la cour est marqué par la présence d'une tour hexagonale demi hors-œuvre.

- Les volumes à l'est, côté Rhône, sont plus simplement ouvragés, aujourd'hui sans crénelage. Sur les photographies aériennes anciennes, notamment celle de 1947 (source : IGN) on voit nettement la présence d'un crénelage sur les parties nord, et est partiellement en façade sud. La couverture de la tour sud-est a été transformée en profit d'une toiture en tuiles.

- L'ensemble bâti s'accompagne au nord d'un jardin, en partie planté de platanes et clos sur rue par un mur en pierre. Développé en terrasse, il est soutenu par un mur percé d'un escalier à large emmarchement en pierre.

- Cet ensemble bâti anime le paysage de la rue et constitue un signal dans le paysage urbain, en entrée de bourg.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti

6 Elément Bâti Patrimonial
89-91, rue Pierre Sémard

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Propriété Lamy

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété est située en plein cœur de la commune, actuellement au carrefour des rues Pierre Semard et de Bouteiller (laquelle a été créée postérieurement à la propriété), au niveau de la place Felix Héritier. L'ensemble des bâtiments est présent sur le cadastre napoléonien de 1808.

- Cette implantation stratégique lui confère une forte perception dans le paysage.

- Cet ensemble bâti, implanté en front de rue, parallèlement à la voie, s'organise en U autour d'une cour minérale. Il se compose sur rue de deux bâtiments non mitoyens, reliés par une tour ronde surmontée d'une toiture carrée, implantée en fond de cour. Côté jardin, un long corps commun de facture modeste est adossé aux deux bâtiments, constituant ainsi une façade unique d'une longueur de dix travées verticales, avec la présence d'un meneau à l'est.

- Sur rue, les bâtiments suivent la courbure de la voie, tout en marquant l'angle. Ils possèdent une volumétrie simple : développés sur deux à trois niveaux (+ un sous comble pour le bâtiment le plus à l'ouest) et se développent sur trois à cinq travées verticales selon le bâtiment.

- Les deux bâtiments sur rue possèdent une facture modeste, présentant tout de même quelques détails remarquables qui témoignent de leur caractère historique : encadrements de baies de pierre, chaînage d'angle en pierre, oculi, tour ronde engagée en fond de cour. La façade au nord-est présente un balcon à garde-corps en bois.

- Au n°91, la cour est fermée par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée ajourée, rythmée par quatre piles en pierre. Un autre portail ferme une autre cour plus confidentielle, au n°89. Il est composé d'un encadrement en pierre en anse de panier et des vantaux en bois.

- Une dépendance, située au nord-est, est implantée perpendiculairement à la voie. C'est un bâtiment en longueur, de facture modeste. Sur la rue Pierre Sémard, cet édifice présente une longue façade borgne peu qualitative.

- La propriété est assez profonde et se prolonge jusqu'à l'avenue Jean Moulin où l'on retrouve un autre accès.

- A l'arrière des bâtiments se développe un grand parc, en partie boisé, avec de grandes clairières. Le parc courait autrefois jusqu'au Rhône, avant la création de l'avenue Jean Moulin.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte de galets hourdés, remarquable sur rue. La rue de Bouteiller a été percée au cœur de plusieurs jardins au XIXe siècle, tandis que la rue de la Grande Rotonnière est attestée sur le cadastre napoléonien de 1808. Le mur existait alors déjà, jusqu'en face des constructions bâties.

- Marqueur du paysage, cet ensemble possède un caractère qualitatif et identitaire, en entrée de bourg.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments sur rue, la tour ronde, le volume arrière mitoyen, les murs et portails entre les constructions

< Au niveau de l'entrée au n°91 rue P. Semard, maintenir une grille à fort niveau de transparence et de finesse, afin de permettre les vues sur la tour et la cour.

< Rue de la Grande Rotonnière : possibilité de réaliser un accès dans le mur d'enceinte, sous réserve d'une intégration qualitative.



7 Elément Bâti Patrimonial
1 rue Francis Aynard

Références

Typologie :

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est intimement lié à la cité S.N.C.F, au cœur de laquelle il se situe. Il s'implante en fond de parcelle, entre des jardins ouvriers attenants aux maisons ouvrières. Il se compose de deux volumes accolés :

  - À l'ouest, se développe une partie organisée sur deux niveaux, avec une avancée des corps latéraux, formant ainsi un plan en C. L'accès à la maison se fait par un porche surélevé accessible par un arc en plein cintre, flanqué d'une balustrade en béton maçonné, qui fait écho à la clôture de la propriété. Le bâtiment est de facture modeste possède tout de même quelques détails remarquables comme les frises en brique, les consoles ouvragées, les encadrements de baies… Le rez-de-chaussée surélevé est marqué par des débords de toiture.
  - À l'est, un bâtiment à toiture terrasse, de plain-pied, ancien dispensaire PLM construit en 1933, comme en témoigne l'inscription en lettre découpée sur le fronton en façade. La façade est également de facture modeste mais avec une architecture tout de même soignée (motifs décoratifs et encadrement de baie…). La toiture terrasse est surmontée d'un volume de moindre superficie, de forme semi-cylindrique ajouré par des baies en verre.

- La maison est précédée d'un jardin, en partie arboré, circonscrit par une clôture de qualité, en béton maçonné à motifs géométriques (clôture d'origine). Ce système de clos offre une forte perception du jardin depuis l'espace public, participant ainsi à la qualité paysagère de la voie.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment avec ses deux volumes



8 Elément Bâti Patrimonial
Angle rue Jean Moulin / rue Caraca

Références

Typologie : **Maison de hameau**

Valeurs :
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est située au carrefour de la rue Caraca et de l'avenue Jean Moulin. Elle s'implante en retrait d'alignement et parallèlement à la voie. La façade latérale est quant à elle à l'alignement de la rue Caraca.

- La présence de ce bâtiment est attestée sur le cadastre napoléonien de 1808. Toutefois, il appartenait à un large ensemble qui se poursuivait au sud et qui a été démoli au profit de la percée de l'avenue Jean Moulin. Le bâtiment était autrefois prolongé de dépendances, disposées sur les côtés. Elles s'apparentaient à deux longs volumes étroits, disposés perpendiculairement autour d'une étroite cour minérale. Celle-ci était fermée au sud par un troisième volume. Les jardins et terres cultivées se développaient à l'ouest. La lecture de cet ensemble n'est aujourd'hui plus possible.

- La maison s'apparente à la typologie des maisons dite « beaujolaise », avec les logis à l'étage, desservis par une grande galerie extérieure couverte, un débord de toiture soutenu par de longs poteaux en bois. La galerie surmonte un rez-de-chaussée percé d'arcades de pierre de taille, en anse de panier. Cette typologie est plutôt rare dans cette partie de l'agglomération et constitue ainsi un élément atypique.

- La structure du bâtiment est en pierre, pisé, galets du Rhône et brique, partiellement enduite. Le bâtiment a subi plusieurs transformations, notamment au niveau des percements de baies. Un feston de toiture en bois est encore partiellement lisible.

- Par sa morphologie et sa situation géographique, cet élément constitue un repère dans le paysage urbain et contraste avec les constructions environnantes.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



9 Elément Bâti Patrimonial
Place Jean Jaurès

Références

Typologie : **Maison de ville**

Nom : La Tour du Péage

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti à l'architecture modeste est très présent sur l'espace public et témoigne de l'histoire de la commune. Cette ancienne tour de péage a été construite autour du XIIe siècle, par les archevêques de Lyon. C'était à l'origine le donjon du premier château qui était protégé par une double enceinte.

- Il se compose de deux bâtiments et d'un mur :

  - Un volume principal quadrangulaire, aux dimensions qui s'imposent dans l'espace public. Il se développe sur trois niveaux et cinq travées verticales. Il est coiffé d'une toiture à trois pans en tuiles rouges, et possède une génoise. La façade principale a subi quelques transformations, au niveau du percement des baies notamment.
  - Le bâtiment est flanqué au nord d'une tour ronde semi-intégrée qui surplombe le volume principal de deux niveaux.
  - La tour est flanquée au nord d'un porche à arc en anse de panier donnant accès à une petite cour. Elle est couverte d'une toiture polygonale métallique.

- L'ensemble bâti est composé de murs en pierres hourdées, non enduit. La présence d'un parvis au traitement minéral contribue à la mise en valeur de l'ensemble bâti.

- Cet ensemble témoigne de la valeur historique de la commune. Sa situation en cœur de bourg en fait un élément fort de l'identité communale.

Prescriptions

Eléments à préserver : le volume principal, la tour et le porche



10 Elément Bâti Patrimonial

Angle avenue Jean Estragnat / avenue Jean Durand

Références

Typologie : **Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome…)**

Nom : Centre Edmond Chervet

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment construit dans les années 1960, destiné à recevoir du public, est implanté au carrefour des avenues Jean Durand et Jean Estragnat. Son implantation a été conçue pour être visible puisqu'il est implanté au milieu de la parcelle, en diagonale entre les deux voies. Il constitue ainsi un marqueur fort et un repère dans le paysage urbain.

- Le bâtiment possède une organisation bipartite, avec un corps principal devant lequel vient se placer, en ressaut, un élément plus étroit et plus haut, faisant façade principale.

- L'ensemble se compose de volumes imposants, développés sur deux niveaux, de façon plutôt monolithique. La façade principale est percée de trois hautes ouvertures, marquées par deux poteaux. L'entrée est signalée par un haut emmarchement. De hautes baies à menuiseries à petits carreaux animent la façade. Les trumeaux latéraux sont marqués par des bas-reliefs aux évocations politiques avec la représentation du travail ouvrier, des valeurs populaires…

- Les deux volumes sont couverts d'une toiture terrasse et marqués par une corniche saillante.

- Cet ensemble participe à l'identité de la commune, par ses valeurs urbaines, sociales et d'usage.

Prescriptions

Elément à préserver : le volume principal au carrefour des deux avenues



11 Elément Bâti Patrimonial
2 avenue Waldeck Rousseau

Références

Typologie : **Maison de hameau**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, à l'architecture modeste, est implantée à l'alignement et perpendiculairement à la voie. Elle se compose d'un volume développé sur trois niveaux et deux travées verticales sur la façade principale sur rue. Sur les façades latérales, plus larges, les percements traduisent la fonctionnalité du bâtiment car elles sont peu nombreuses et concentrées sur la partie ouest du bâtiment.

- Le bâtiment possède un caractère atypique dû à sa façade principale sur rue qui semble plaquée contre le bâtiment, car elle ne suit pas sa morphologie (façade type « western »). En effet, elle possède une hauteur supérieure, couronnée d'une génoise. Elle se compose également d'une élévation de pierres laissées apparentes (contrairement au reste du bâtiment qui est enduit), d'arcs de décharges en pierre, de linteaux en bois, d'encadrements de baies et chaînage d'angle en pierre de taille, des tirants métalliques…

- La maison est accompagnée d'un jardin en partie boisé, qui se développe au sud. On peut noter la présence d'un bassin circulaire. Le jardin a été loti à l'est par des pavillons. Il est également clos par un mur de galets hourdés.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur d'enceinte.



12 Elément Bâti Patrimonial
Rue Paul Langevin/Voies ferrées

Références

Typologie : **Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde…)**

Valeurs :
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment implanté en bordure des voies ferrées est intimement lié à l'activité ferroviaire. Il est peu visible depuis l'espace public.

- Il se compose d'un long corps de bâti, développé sur dix travées en façade principale contre trois travées en façade latérale. Il se développe sur deux niveaux et est coiffé d'une toiture à deux pans en tuiles rouges.

- L'architecture est sobre mais soignée avec quelques détails remarquables comme les encadrements de baie cintrées, chainages d'angle, bandeau filant. Les façades possèdent une composition très régulière, « en série », sans marqueur ou élément d'importance.

- Ce bâtiment, bien que modeste, participe à l'identité industrielle et ferroviaire de la commune.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



13 Elément Bâti Patrimonial
24, chemin du Recou

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande-propriété, implantée au sud des voies ferrées témoigne de l'ancienne activité industrielle de faïencerie qui se développait sur la commune au XIXe siècle. Trois usines étaient installées aux Arboras et tout un ensemble de constructions étaient liées : maison de maître, maisons ouvrières, ateliers, chapelle…

- La maison de maître est aujourd'hui encore intégrée dans une zone industrielle, comme à son origine, bien que les activités aient changées. Le parc, développé à l'est a été largement maintenu.

- Le bâtiment se compose d'une maison de type « maison des champs », assez cossue, développée sur huit travées verticales en façades principales contre cinq en façades latérales. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux et possède une toiture à quatre pans couverte de tuiles rouge.

- L'architecture est relativement modeste bien que soignée et présente tout de même quelques détails remarquables de modénature : un bandeau filant, des appuis de fenêtres en pierre au premier étage, des linteaux moulurés sur baies du rez-de-chaussée, un encadrement en pierre de la porte, la présence d'un balcon posé sur deux colonnes encadrant l'entrée, avec une mise en scène par un petit emmarchement et un garde-corps en fer forgé ouvragé…

- La propriété est circonscrite chemin du Recou par un mur d'enceinte périphérique de pierres hourdées. L'entrée de la propriété est marquée par une mise en scène avec un arc de cercle comprenant un portail aux piles en pierre de taille moulurée.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte (à préserver de tout nouvel accès voiture) et les piles du portail.



14 Elément Bâti Patrimonial
51 rue Jean Sellier

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : L'éolienne (maison de retraite)

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété n'est qu'en partie lisible aujourd'hui puisque son parc a été fortement réduit après la création de l'avenue de la Colombe et du lotissement au nord de la maison bourgeoise. La propriété est aujourd'hui occupée par un EPHAD.

- La maison bourgeoise est implantée à l'alignement de la rue Jean Sellier, parallèlement à la voie. Elle possède un volume imposant, se développant sur trois niveaux et huit travées verticales. Le bâtiment est couvert d'une toiture à quatre pans en tuiles rouge. La façade principale est marquée par quelques éléments de modénature et de décor : encadrements de baies en pierre de taille moulurée à crossettes, balcons, chaînage d'angle harpé, traitement des façades en bichromie. La façade est rythmée par un grand fronton triangulaire qui souligne les deux travées centrales.

- La maison était à l'origine complétée de dépendances. Seul le volume à l'arrière de la maison, implanté perpendiculairement est encore présent aujourd'hui. Pour les besoins de l'EHPAD, d'autres bâtiments sont venus se greffer à la construction d'origine.

- Le parc est clos à l'est par un haut mur d'enceinte en pierre, percé d'un haut portail à piles en pierre de taille à bossage et vantaux ajourés en fer forgé donnant accès à une cour minérale.

- Marqueur du paysage, cet ensemble possède un caractère qualitatif et identitaire, en écho au parc du Manoir situé de l'autre côté de la rue J. Sellier.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte

15 Elément Bâti Patrimonial

Angle avenue Marcellin Berthelot/voies ferrées

Références

Typologie : **Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde…)**

Nom : Rotonde ferroviaire

Valeurs :
- Mémorielle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La rotonde ferroviaire est un bâtiment industriel situé dans la gare de triage du dépôt de Badan.

- Le XIXe siècle voit la naissance du chemin de fer et en 1832, la construction de la première ligne de voie ferrée Lyon/Saint-Etienne par la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. La gare de triage de Badan est créée en 1880. Elle avait pour fonction l'organisation des trains de marchandises et était avec le triage de Chasse sur Rhône, le seul triage au sud de Lyon.

- En 1929, le dépôt comptait deux rotondes, durement touchées par les bombardements de 1944. Une seule sera reconstruite, à l'identique en acier et béton, par l'entreprise Boussiron, toujours visible de nos jours. La SNCF l'exploite jusqu'en 1972, elle est ensuite concédée à une entreprise privée, société Pichon, qui l'utilise jusqu'en 2009 et couvre l'édifice d'une toiture. En 1979, le parc sera complètement clos par l'ajout d'un volume de bureaux pour acquérir la physionomie que nous lui connaissons. Depuis 2009, elle est désaffectée.

- Située sur une parcelle de 54 261 m², la rotonde possède une superficie de 9 000m² et est un symbole unique de l'activité ferroviaire qui a marqué Grigny pendant le XXe siècle. Elle possède un diamètre de 144 mètres et une hauteur sous charpente de 11 mètres.

- Une première rotonde est édifiée en 1881, en pierre et munie d'une coupole couvrant la plaque tournante. Il subsiste aujourd'hui sur le terrain deux pans de murs aux chaines d'angle en pierre harpées, contre lesquels s'appuient des ateliers de bric et de broc. Ce sont les seuls vestiges de cette première rotonde.

- La rotonde que nous connaissons actuellement était appelée la remise. C'est une rotonde de type G, modèle créé par la compagnie PLM, caractérisé par ses trois niveaux successifs de voûtes rayonnantes. C'est un bâtiment type, mis en place par la SNCF après-guerre, avec un système en anneau complet retouché pour s'adapter le long de la voie ferrée au sud, au-dessus de l'avenue Berthelot (le long de laquelle la façade est de moins bonne qualité).

- La rotonde est coiffée d'une toiture en partie conique. Cette charpente métallique, qui supporte la couverture légère en onduline de fibrociment, préserve un volume cathédral à l'intérieur. L'ensemble de la couverture est composé de plusieurs demi-cercles concentriques, tous appuyés sur un bâtiment rectangulaire de moindre intérêt (les bureaux construits en 1979). La couverture est composée de caractéristiques différentes, traduisant les évolutions dans le temps : couvrement travée par travée (demi-cylindre) des trois premiers anneaux puis couvrement conique au centre ; surélévation du deuxième anneau pour ménager des fenestrons…

- La succession des travées, la disposition de la toiture et les différences de niveaux donnent un rythme particulier à la rotonde, un effet de mouvement, qui lui est caractéristique. Sa hauteur relative et sa forme sphérique permettent une bonne intégration dans le paysage, favorisant de larges vues sur le grand paysage.

- L'intérieur de la rotonde possède également un caractère particulier par son système d'éclairage, consistant en une succession de fenestrons organisés en cercles de diamètres décroissants.

- Deux châteaux d'eau cylindriques sont implantés au nord-est de la rotonde. De faible hauteur, ils marquent tout de même le paysage urbain et constituent également des repères visuels.

- Cette rotonde constitue l'emblème de la gare de triage et participe activement à l'identité de Grigny. Elle témoigne de son importante activité industrielle historique et de la nécessité des échanges commerciaux.

Prescriptions

Eléments à préserver : la rotonde (sans la partie bureau au sud) et les deux chateaux d'eau

